

Le plan alcool du fédéral sera-t-il efficace ou est-il conçu pour noyer le poisson?

Surprise vendredi après-midi. La ministre fédérale de la Santé, Maggie De Block (VLD), annonçait « son » plan alcool. Une sortie unilatérale, sans l'accord de ses homologues des Régions, alors que depuis le début de la législature, le sujet est à l'ordre du jour des commissions interministérielles santé. Avec des tensions fortes, la conception de santé publique

variant beaucoup selon les partis.

Mais la ministre De Block en a eu manifestement assez d'attendre. « *Je mets en œuvre les mesures qui relèvent de mon domaine de compétence* », dit-elle. Consternation chez ses collègues : la ministre bruxelloise de la Politique de la santé, Cécile Jodogne (Défi), « *déplore le manque de respect de l'institu-*

tion que représente la Conférence interministérielle » et estime insuffisantes les mesures que M^{me} De Block déclare aujourd'hui prendre seule.

Consternation surtout chez les spécialistes de la lutte contre l'alcool, qui plaident notamment pour des restrictions de l'offre, en travaillant notamment sur le prix moyen ou minimum, sur l'heure d'ouverture des commerces, sur le nombre

de points de vente. Aucune de ces mesures, qui sont du ressort du fédéral, n'est adoptée. Alors que les estimations les plus basses fixent à deux milliards par an le coût de la consommation excessive d'alcool. Chez les brasseurs belges, on doit sans doute sabrer le champagne. Mais, lundi, ils n'ont pas désiré répondre à nos questions. ■

FRÉDÉRIC SOUMOIS

« Ce plan est un véritable scandale de mièvrerie et d'inefficacité »

Thomas Orban

Président de la Société scientifique de médecine générale.
Responsable de la cellule « alcool » de la Société scientifique de médecine générale.

Pour le président de la Société scientifique de médecine générale, la ministre passe à côté de mesures importantes.

Il y a enfin un plan alcool. Mais il paraît très light...

Il faut déplorer l'hypocrisie de M^{me} De Block et de son cabinet. Oser affirmer qu'elle avance dans un dossier bloqué depuis dix ans en faisant semblant d'ignorer qu'elle (et le VLD) l'a bloqué à deux reprises, c'est manquer d'honnêteté intellectuelle. Elle va plus loin encore lorsqu'elle affirme espérer que les entités fédérées prendront elles aussi leurs responsabilités ! Comme loyauté fédérale il y a mieux : c'est elle qui aurait fait retirer le sujet de la prochaine réunion interministérielle sur la santé.

Que manque-t-il dans ce plan ?
Elle ne dit pas un mot des mesures importantes que sont la limitation de l'accès, l'augmentation du prix ou le soutien aux généralistes. A quand une consultation « alcool » remboursée, à l'instar d'une consultation « tabac » remboursée depuis longtemps, selon certaines conditions, dont un temps supplémentaire pris par le médecin pour s'occuper de cette dépendance ? En plus, la plupart du temps, elle ne fait que de vagues promesses, « pour lesquelles un travail législatif est nécessaire »... L'espoir fait vivre mais l'alcool tue ! Faut-il le lui rappeler ?

Il est désolant de constater que M^{me} De Block semble plus attachée aux économies qu'à la santé. Il est important en effet de se souvenir que l'alcool est l'une des causes les plus importantes de maladies et de mortalité dans le monde. La Belgique a un taux record de consommation d'alcool par habitant. Qu'elle lise le rapport de son centre d'expertise, le KCE, qui affirme que 15 % des alcoolodépendants seulement sont diagnostiqués. Et que 8 % seulement sont traités ! Et qu'un million de personnes sont en usage problématique d'alcool.

La responsabilité individuelle, cela a des limites...

Bien entendu qu'il y a un poids du choix individuel, de l'éducation, mais ce n'est évidemment qu'une partie du problème. L'offre d'alcool n'est évidemment pas sans influence sur sa consommation. En mettant régulièrement l'accent « in the man » plutôt que « in the bottle », M^{me} De Block se fourvoie. Qu'elle lise les recommandations de l'OMS qui sont, pour les pays, de protéger la population en augmentant les taxes sur l'alcool, en restreignant sa disponibilité par un relèvement des limites d'âge et en réglementant la commercialisation des boissons alcoolisées. Une autre lecture, peut-être osée, est d'imaginer qu'elle pense en termes électoraux plutôt qu'en termes de santé. Mais je dois faire un cauchemar... Je préfère rêver qu'une ministre de la Santé

tient son mandat de l'électeur et qu'elle doit, ainsi que son cabinet, veiller à son bien-être et à sa santé. Cette ministre de la Santé doit être bien « dans les cordes » pour s'accuser à sortir un « plan » aussi mièvre et sans ambition.

Vous semblez fâché ?

En faisant semblant d'élaborer un vrai plan pendant des mois, elle a fait perdre beaucoup de temps à beaucoup de monde. Je suis en colère parce que certaines mesures annoncées sont stupéfiantes. Annoncer que toute publicité pour mineurs devra passer devant le Jury d'éthique publicitaire, dont on peut sérieusement douter de l'intérêt vu son fonctionnement, c'est faire semblant d'ignorer qu'en principe il ne peut y avoir de publicité pour mineurs et que celle-ci est exclue de la convention du JEP. Méconnaissance affligeante du dossier ou arrogance inquiétante ? Comment va-t-elle appliquer le système de sécurité sur les distributeurs de boissons automatiques ? Ils peuvent être déverrouillés avec la carte d'identité du copain plus âgé ! Quant à l'étiquette volontaire que les alcooliers iraient coller sur leurs produits pour mettre les femmes enceintes en garde, c'est risible. Ou alors les producteurs mettront l'étiquette tout en continuant à faire des super prix aux cercles estudiantins ? ■

Propos recueillis par
Fr. So.

« Nos membres ne désirent pas pousser à la surconsommation »

Yvan Roque

Président de la fédération
Horeca Bruxelles.

Le président de la fédération de l'horeca à Bruxelles, Yvan Roque, se dit favorable au plan de Maggie De Block, ministre de la Santé.

Interdire les alcools forts de 16 à 18 ans, est-ce une perte d'argent pour les membres de l'horeca ?
Peut-être, mais je suis pleinement favorable à la mesure qui vient d'être prise par la ministre de la Santé. L'alcool fort, cela s'apprend, cela se goûte et s'apprécie. On nous dit chez les médecins que le cerveau n'est pas encore complètement mature, qu'il vaut mieux s'en priver totalement avant 18 ans. Nous sommes d'accord. Personne, dans l'horeca, ne voit favorablement l'ivresse ou la consommation démesurée d'alcool. Nous voulons justement insister sur le fait que les lieux que nous créons doivent être avant tout des lieux d'accueil, de plaisir, de confort. Où l'on peut feuilleter les journaux ou envoyer ses mails par wifi, où l'on peut rencontrer de parfaits inconnus qui deviendront parfois nos amis. Et, pourquoi pas, consommer de l'alcool. Aucun de nos membres ne désire pousser quelqu'un à la surconsommation, à l'ivresse. Cela fait d'ailleurs plutôt fuir la clientèle...

Tous vos membres sont-ils d'accord avec cela ?

Je ne dirais pas qu'il ne faut pas expliquer parfois que la consommation doit être mesurée et

raisonnable, parce que refuser de servir n'est pas toujours aisé pour un commerçant, mais si on prend le temps de peser le pour et le contre, un environnement horeca ne peut que profiter d'une consommation raisonnable. Nous sommes loin de la culture des breezers, qui poussent les jeunes à boire davantage d'alcool que ce qu'ils ressentent parce que le soda sucré masque la présence de l'alcool. Nous, nous voulons réinventer le café, en faire un lieu de rencontres, de confort, d'échanges, de lien social : le contraire des relations virtuelles par smartphones. Et boire une bière. Pas vingt ! Pas de « soûlo-graphie ». Je suis inquiet de ce que je vois parfois dans les rues. Des jeunes imbibés qui boivent beaucoup et vite, qui roulent dans le caniveau. Qui se mettent en danger, surtout les jeunes filles. Je refuse cela et je veux qu'on fasse des choses contre cela.

Interdire la vente d'alcool de nuit aurait été un moyen d'y arriver. Or, le plan de madame De Block ne le prévoit pas.

Sincèrement, si vous interdisez la vente à partir de 20h, ils seront saouls à 19h. Ce qu'on voit, ce sont des jeunes qui arrivent dans les soirées ou en discothèque en ayant déjà consommé à l'extérieur, en étant déjà sous influence. Je pense qu'il faut consacrer des moyens à la pédagogie, à faire connaître que ce n'est pas un produit anodin, qu'il y a un bon usage, et

des dangers à l'abus. Une bière cela se déguste. Ce n'est pas fait pour être ingurgité sans nuances et à vitesse rapide. Le désespoir que l'on devine derrière ce geste m'inquiète personnellement. Et, dans mon cercle familial, je ne cesse d'embêter les miens pour qu'ils ne prennent pas de risques dans ce sens. Je pense qu'il y a une responsabilité des parents et de l'école. Personne n'est parfait. Personnellement, j'ai un souci avec la vitesse excessive. Et j'ai choisi d'équiper ma voiture de capteurs qui me rappellent à l'ordre si je roule trop vite. Mais il ne faut pas supprimer toutes les voitures parce que certains roulent trop vite...

Et pourquoi ne pas augmenter le prix ? Certains pays scandinaves ou anglo-saxons l'ont fait, avec des résultats. C'est d'ailleurs une recommandation de l'OMS.
C'est l'éducation qui joue, pas le prix. La bouteille d'alcool fort, c'est douze euros chez nous, deux euros au Luxembourg. Si vous augmentez le prix, cela augmentera les ventes chez nos voisins sans rien empêcher ici. Nous sommes dans une Europe qui n'a rien régulé de cet aspect. Les jeunes achètent déjà des produits blancs pour s'imbiber avant de se rendre dans les établissements. Nous imposer de nouvelles taxes creuserait encore le différentiel. Je n'y suis pas favorable... ■

Propos recueillis par
Fr. So.